Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

FSSPX



Pour qu'Il Règne

La garde des yeux

L'église Saint-Joseph de son origine à nos jours.

La recluse qui réforma l'Ordre de Saint-François : vie de Sainte Colette de Corbie

Le faux témoignage

Mensuel – Mars 2026 - N°183
N° d'agrément : P401117

District du Benelux

« Restons en paix !
Gardons la sérénité de notre âme »



Mensuel – Mars 2026
Numéro 183

Éditeur :
Abbé Michel Poinsinet de Sivry
Rue de la Concorde, 37
1050 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 550 00 20

Les articles de notre bulletin paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.

Courriel : info@fsspx.be
Site : www.fsspx.be

Sommaire

Editorial 4

Vie Spirituelle: 5
La garde des yeux
Abbé Vianney de Champeaux

Dossier: 8
L'église Saint-Joseph de son origine à nos jours.
Fr. Benoit-Joseph, T.o.F

Histoire : 15
La recluse qui réforma l'Ordre de Saint-François :
la vie de Sainte Colette de Corbie (1381-1446)
Patrick Martin

Pédagogie : 19
Le faux témoignage
Les sœurs

Vie du prieuré : 21
Chronique
Dates à retenir
Carnets paroissiaux

Pour qu'Il Règne

Versements et soutien financier :
Veuillez procéder par virements bancaires à :
"Fraternité Saint-Pie X"
et effectuer vos virements au profit du compte :
ASBL Fraternité Saint-Pie X
BIC : GEBABEBB
IBAN BE20 0016 9750 5656

Prix : 2 €
Abonnement normal :
50 € (10 numéros + frais d'envoi)
Abonnement de soutien : 75 €

Éditorial



Nous sommes tous émerveillés de la paix et de la sérénité qui se dégagent de l'âme du patriarche saint Joseph. Le père putatif du Verbe de Dieu n'a pourtant pas été épargné par les desseins de la Providence : épreuve de la maternité virginale de Marie, recherche infructueuse d'un lieu pour recevoir l'Enfant-Jésus, annonce de la Passion de Jésus et de Marie au temple de Jérusalem, exil en Égypte, perte et recouvrement de son enfant, douleur quotidienne à Nazareth dans la préparation de la divine victime pour le sacrifice expiatoire. Au milieu de ces tribulations, saint Joseph garde pourtant une grande sérénité intérieure. Il est stable dans sa volonté de servir Dieu. Cette présence apaisante du patriarche a très certainement soutenu la Mère de Dieu. Et qu'on n'aille pas croire que son silence soit la manifestation d'une quelconque insouciance ou indifférence aux souffrances de son épouse et de celles de son enfant. « Votre père et moi, tout affligés, nous vous cherchions », dit Notre-Dame au moment où ils retrouvent Jésus au temple de Jérusalem après trois jours de pénible recherche.

D'où vient cette paix intérieure inébranlable ?

De son espérance. Le saint patriarche a la certitude du secours tout puissant de Dieu. Il sait que Dieu est fidèle et que l'épreuve a toujours un sens qui sert à l'édification de son âme et du Corps Mystique du Christ. Joseph met toute sa confiance en Dieu. Pour lui, l'essentiel est la possession de Dieu. Servir Dieu comme Dieu le veut, tel est son idéal de vie. Il voit sans cesse l'action mystérieuse de la Providence dans toutes ses joies et dans toutes ses épreuves. Il sait que Dieu a ses voies qui ne sont pas les siennes. L'espérance le garde de toute présomption et de tout désespoir. Le mot du psalmiste se vérifie pleinement à son égard : « Agissez avec courage, et que votre cœur soit réconforté, vous tous qui espérez dans le Seigneur. » Ps. XXX, 25.

De sa charité. Saint Augustin énumère quatre objets de cette vertu théologale : Dieu, son âme, son prochain et son propre corps. Saint Joseph aimait Dieu de tout son cœur, de toutes ses forces, de tout son esprit. Cette charité intense englobait tous les autres objets. Aimant Dieu et se sachant aimé de lui, Joseph ressentait les effets de la charité cités par saint Thomas, dont la joie et la paix. Le mal est-il si grave que cela quand on se sait aimé de Dieu et que l'on veut toujours accomplir sa volonté ? Être aimé de Dieu c'est être possédé par lui et c'est le posséder dans son âme. Qui a Dieu dans son cœur a tout. Qui ne L'a pas n'a rien et est pauvre de tout.

De sa force. Se confiant toujours en Dieu, ne mettant son espérance qu'en Lui, le possédant par la grâce, saint Joseph supporte tout. Il persévère dans la pratique des vertus ordinaires et domestiques. Rien ne peut le perturber au fond de son âme, même si la douleur, l'angoisse et la crainte furent, dans certaines circonstances, bien réelles et intenses. Sa foi surnaturelle lui fait juger toute chose à la lumière de l'éternité. Joseph n'est pas de la terre. Il est déjà du Ciel. Bel exemple pour nous.

Nous vivons en effet une période trouble, délicate, de l'histoire de l'Église et de celle de notre chère Fraternité : crise de la barque de Pierre qui s'enlise dans des réformes de plus en plus mortifères ; annonce des sacres épiscopaux de la Fraternité sous fond de menaces injustes de la part des plus hautes autorités romaines ; réactions excessives qui s'entrechoquent notamment par le biais des réseaux sociaux. Que faire ?

Restons en paix ! Gardons la sérénité de notre âme. Ne laissons personne nous troubler par des considérations ou des menaces parfois trop humaines. Parce que nous voulons servir Dieu de toutes nos forces, nous voulons servir la Sainte Église, nous voulons sauver notre âme. Parfois, certes, nous sommes maladroits, parfois nous pouvons ne pas être très fidèles. Souvent notre fragilité nous déstabilise, quelquefois notre misère nous décourage. Mais nous voulons aimer Dieu par-dessus tout et aider de tout notre cœur la Sainte Église dans sa mission à la fois enthousiasmante et difficile. Nous essayons alors pour Dieu et pour l'Église d'accomplir du mieux possible notre devoir d'état ; nous nous occupons de nos familles, de nos enfants et de leur avenir parce que c'est celui de la Sainte Église ; il nous arrive d'aider le prochain par le bon exemple, par de bons conseils, par des prières à son intention. Eh bien, c'est tout ce que Notre-Seigneur nous demande; et c'est tout ce qu'a fait saint Joseph.

Personne ne nous demande de résoudre la crise de l'Église. A la Fraternité, la Providence demande par les faits de continuer ce que les Anciens ont transmis. C'est notre seule ambition. Le reste appartient à Dieu. Restons donc dans le calme, la paix et la prière.

Que saint Joseph nous bénisse et protège notre chère Fraternité, ses évêques, ses prêtres, ses religieux, ses religieuses, ses fidèles et toutes ses œuvres ! ☐

Que saint Joseph vous bénisse !

La garde des yeux

Abbé Vianney de Champeaux



« Les yeux sont les portes de l'âme ». Cette citation rencontrée dans maints ouvrages décrit bien le rôle de ces deux organes par lesquels passent la majorité des informations. Les yeux sont en soi de simples instruments par rapport à notre âme, mais ce sont justement ces instruments qui élèvent notre âme, ou bien au contraire qui l'abaissent, et qui nous font tomber. Il importe donc de prendre particulièrement garde à nos yeux.

« La lampe de ton corps, c'est ton œil. Si ton œil est sain, tout ton corps sera dans la lumière ; s'il est mauvais, ton corps aussi sera dans les ténèbres. » (Luc, 11, 34).

Trois sortes de corruption peuvent abîmer notre âme via nos yeux :.

- La corruption venant de l'orgueil de la vie. Le regard nous permet de nous comparer aux autres, de voir ce qu'ils sont, de porter un jugement sur eux. C'est également par les yeux que nous communiquons toute notre suffisance, notre mépris. Sans oublier que le regard des autres est la cause du respect humain. La sainte écriture dit ainsi de l'homme pécheur : « les yeux des hommes sont sa crainte, et il ne sait pas que les yeux du Seigneur sont mille fois plus brillants que le soleil ; qu'ils regardent toutes les voies de l'homme, et pénètrent jusque dans les lieux cachés ! » (Ecclésiastique, 23, 19)
- La corruption des richesses, que l'on appelle concupiscence du monde. Notre regard nous permet d'appréhender le bien, mais également le mal. C'est par le regard que l'envie croît en nous, et avec l'envie, la répulsion pour tout ce

qui est obstacle à cette envie, jusqu'à la haine de Dieu. C'est alors que la haine, la colère, la tristesse s'emparent de l'âme frustrée. Le désir des richesses aveugle : « Beaucoup pèchent pour de l'argent, et celui qui cherche à s'enrichir détourne les yeux. » (Ecclésiastique, 27, 1).

La corruption de la chair. Par le regard, les passions les plus basses se réveillent, et détournent l'âme des commandements du Créateur. La sobriété et la chasteté sont plus abîmées par cette corruption. La Sainte Ecriture est extrêmement explicite sur ce sujet, et ne cesse de mettre en garde l'âme qui veut suivre la loi de Dieu :

- Seigneur, ne me donnez pas la licence des yeux, et détournez de moi les désirs mauvais. » (Ecclésiastique, 23, 4)
- Détourne les yeux de la femme élégante, et ne regarde pas une beauté étrangère » (Ecclésiastique, 9, 8)
- Je vous dis que quiconque regarde une femme avec convoitise, a déjà commis l'adultère avec elle, dans son cœur » (Matth. 5, 28)
- A l'effronterie de son regard, au clignotement de ses paupières, on reconnaît l'impudicité d'une femme. […] Garde-toi de suivre un œil impudent ; autrement ne t'étonne pas qu'il t'entraîne au péché » (Ecclésiastique, 26, 9-11)

Toutes ces citations peuvent paraître désuètes, dans un monde où on est tous habitués à tout voir et immédiatement… Pourtant, l'homme n'est pas meilleur qu'il y a 4000 ans. Toujours, il est blessé par le péché originel, et toujours, il doit lutter contre ses mauvaises tendances. Nous devons donc garder nos yeux pour ne pas pécher. Cela implique beaucoup de conséquences. Cela signifie qu'un chrétien ne peut pas tout voir, qu'il ne peut aller partout, de peur de tomber. « Les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs » (1Cor 15, 33).

Il est donc nécessaire de mettre des barrières à notre regard, et de le purifier :

- Tout d'abord, en ayant l'œil simple et clair. Posséder un œil simple, c'est voir les choses comme elles sont, sans imaginer des scénarii que l'on ne peut pas vérifier. Celui qui a l'œil simple le détournera instinctivement de tout ce qui peut salir ou perturber l'imagination. « J'ai toujours mes yeux tournés vers Dieu » (ps.24, 15). Cette citation signifie qu'en toutes



circonstances, nous choisissons la voie de Dieu, et jamais nous n'osons nous tourner vers certains plaisirs des sens qui sont les appâts du péché.
- Nous devons détourner les yeux des choses mauvaises, mais il nous faut aussi anticiper : Est-ce nécessaire ou utile que je me rende en ce lieu ? Qui vais-je y rencontrer ? Que vais-je y faire ? Il peut y avoir une faute à s'exposer inconsidérément au péché. Il est nécessaire d'anticiper dans les trois domaines de la concupiscence :
  - Pour l'orgueil de la vie : Il y a des personnes avec lesquelles nous avons tendance à nous manifester sous un autre jour, un jour faux, dicté par l'orgueil. Cette tentation peut être décuplée par les réseaux sociaux, où le paraître a beaucoup plus d'importance que l'être. « Ne poursuivez pas cette ombre qu'on appelle un grand nom ; ne désirez ni de nombreuses liaisons, ni l'amitié particulière d'aucun homme, car tout cela



dissipe l'esprit et obscurcit étrangement le cœur. » (Imitation de JC, L.III, c.24, 2) Posons-nous donc la question lors de nos examens de conscience : est-ce que cette fréquentation, ce réseau, est vraiment nécessaire ? Puis-je m'en passer ? Et alors n'hésitons pas à couper, car « Si ton œil droit est pour toi une occasion de chute, arrache-le et jette-le loin de toi ; car il est plus avantageux pour toi qu'un seul de tes membres périsse, pour que ton corps entier ne soit pas jeté dans la géhenne ». (Matthieu, 5, 29)

- Pour l'envie inconsidérée des richesses : Il faut également se prémunir contre cette démangeaison de posséder. C'est une réelle mortification de ne s'autoriser aucune dépense superflue. Pour y parvenir, il est nécessaire de ne pas perdre de temps à allumer la convoitise en nous, passant trop d'heures à observer des biens dans des boutiques ou sur internet. Ce désir de posséder peut très vite devenir une obsession, et nous empêcher de nous concentrer ne serait-ce que cinq minutes pour faire une belle prière. Il convient de s'examiner régulièrement sur ce point.
- Pour la sensualité : Cette concupiscence est la plus aveuglante pour celui qui s'y adonne. La bonne chaire alourdit l'esprit, et l'empêche de s'élever à Dieu. De même pour les sensations les plus basses, qui obscurcissent la raison, et l'empêchent de s'orienter prudemment dans sa vie naturelle, et spirituelle. Il est donc nécessaire de garder particulièrement ses yeux, afin de ne pas réveiller en nous un feu qui nous rende semblable aux bêtes. « J'ai conclu un pacte avec mes yeux, afin de ne pas arrêter mon regard sur une vierge » (Job, 31,1). La sensualité se glisse partout dans notre société, au point de vouloir corrompre jusqu'aux âmes pures des enfants. Ne nous habituons pas à la vue de ces choses ! Veillons toujours, de peur de tomber !

- En toute chose, ayons la crainte de Dieu. La crainte de Dieu, c'est la peur d'offenser un Dieu si bon. Pour cela, les yeux de l'esprit doivent être remplis des choses de Dieu, sinon, les yeux charnels se rempliront de mal.

Vous l'avez compris, pour ne pas pécher par le regard, tenons une garde à cette porte de l'âme. Si par aventure, nous avions erré un instant, réparons notre négligence par une attention renouvelée, et par une solide piété. Les sacrements sont des aides puissantes pour trouver la force de veiller toujours, sans jamais nous lasser. La dévotion à Marie est également un recours efficace. Ayons devant les yeux une belle image de Notre Dame, pour qu'elle nous éclaire ! ☐

L'église Saint-Joseph de son origine à nos jours.

Frère Benoit-Joseph, t.o.f

A l'occasion de l'inauguration de la façade, le 15 mars de cette année, il nous paraît utile de rappeler l'histoire et le rôle qu'a pu jouer notre sanctuaire depuis sa construction.

L'érection de l'église Saint-Joseph à Bruxelles se rattache étroitement à l'origine du Quartier-Léopold. Explorons les événements marquants qui font de cette église un témoin de la foi, ainsi que l'histoire et de l'évolution de Bruxelles.

En 1782, Bruxelles, capitale d'une Belgique qui cherche à affirmer son identité, décide de s'étendre au-delà de ses remparts (construits entre 1357 et 1379)



L'objectif est d'aménager un nouveau quartier entre Ixelles et Saint-Josse, qui deviendra le Quartier Léopold. Cet espace, autrefois à l'écart, deviendra bientôt un pôle central de la vie religieuse et sociale de la ville, grâce à la fondation de l'église Saint-Joseph.



En 1837, pour donner vie à ce quartier, le roi Léopold Ier confie au Comte Ferdinand de Meeûs la création de la Société Civile. Ce groupe financier a pour mission de faire de cette zone isolée un quartier attractif pour la bourgeoisie. Les premières constructions sont lentes à se développer car l'isolement dissuade les investisseurs.

François Suys, architecte visionnaire, propose alors de bâtir en premier une église pour structurer le quartier autour de ce lieu sacré. Pour lui l'urbanisation est intimement liée au patrimoine religieux. Malgré l'approbation royale donnée au projet en **1838**, les acheteurs de terrains se dérobent ; et fort peu sourient à la pensée de construire une « habitation » dans cet endroit isolé.

La construction de l'église peut débuter selon les plans de Fr. Suys. Cette église de style basilical, est inspirée de l'église de la Trinité-des-Monts à Rome. Mais on innove en intégrant une charpente métallique, la première de ce genre en Belgique pour un édifice religieux. Cette structure, installée en **1845**, marque un tournant dans la construction religieuse dans notre pays et témoigne d'une époque où l'innovation architecturale prend un essor important.

Le 6 avril de **l'année 1842** le Cardinal Stercks premier titulaire de l'archidiocèse après l'indépendance de la Belgique vient

poser la première pierre et bénir la médaille commémorative. Les murs du sanctuaire s'élevaient déjà à l'époque à 13 mètres.

Une fois les constructions terminées, l'église fut confiée à l'ordre des Rédemptoristes. Au début ils étaient douze pères et dix frères convers, chargés d'y prier chaque jour pour la Dynastie, la Belgique et la prospérité nationale.



Au fil des années, l'église devient le point d'ancrage autour duquel se développe le Quartier Léopold. Dès 1849, le quartier comptant plus de 115 maisons attire de plus en plus de familles nobles et bourgeoises. L'église Saint-Joseph devient ainsi non seulement un lieu de culte, mais aussi un centre de la vie communautaire et sociale de ce quartier en plein essor.

Ce sanctuaire national devenait le cœur de ce nouveau quartier ; il était naturel de dédier cette église à St Joseph patron de la Belgique. Ce choix remonte à une demande de Charles II d'Espagne, arrière-petit-neveu d'Isabelle la Catholique, et comme elle, tertiaire de St François : il avait supplié le pape Innocent XI pour obtenir que la Belgique fût placée sous le patronage de Saint Joseph. Le 19 mars 1679, le Souverain Pontife répondant favorablement au roi signa dans la bulle « Eximina pietas » le décret qui proclamait officiellement Saint Joseph patron et protecteur de la Belgique, inscrivant ainsi cette protection dans la tradition religieuse belge.

Outre les Rédemptoristes, plusieurs autres communautés religieuses s'établirent dans le Quartier Léopold, renforçant son rôle spirituel. Les Chanoinesses de St Augustin, fondent **en 1901** le monastère de Berlaimont, à l'extrémité de la rue de la Loi. C'est une institution d'éducation pour jeunes filles de bonne famille qui dura jusqu'en 1962 avant d'être démolie pour faire place au Siège de la commission européenne. Les Dames de la Sainte Famille sont là jusqu'en 1946. Les Sœurs de la Charité s'installent également en 1865 et elles ouvrent une école gardienne et primaire. Ces institutions assurent une continuité dans l'éducation et le soutien religieux pour les habitants du quartier. Hélas aujourd'hui plus rien de cela ne subsiste encore.

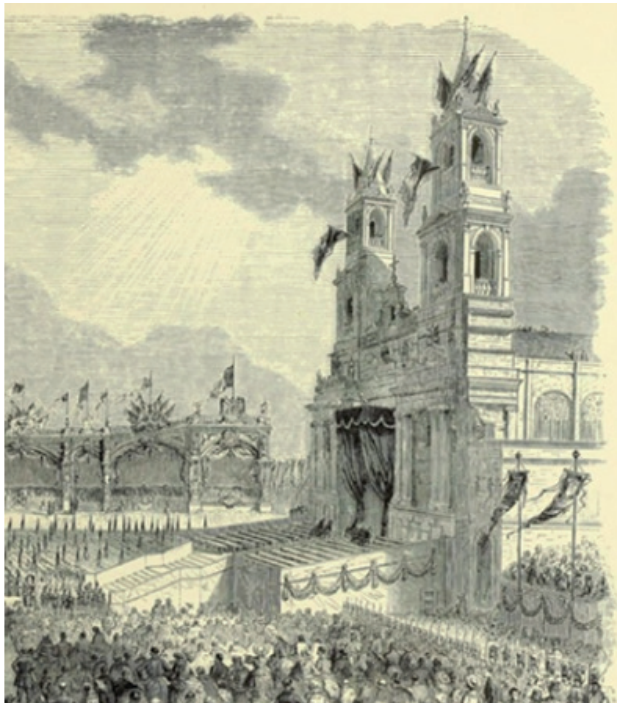
En 1853 un premier recensement de la population réalisé dans le quartier Léopold dénombre 3.212 personnes. Et plus de la moitié des personnes répertoriées dans le Carnet mondain de 1900 habitent ce quartier.

Le 21 juillet 1856, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Léopold Ier, ont lieu de grandes manifestations sur la place en face de l'église en présence de toutes les autorités du pays. Ce rassemblement montre l'importance de l'église en tant que lieu symbolique de la vie nationale.

Cependant quelque chose manquait à la splendeur de cette manifestation : du haut des tours ornées d'oriflammes des cloches auraient dû sonner à toute volée. Hélas le tintement de la petite cloche de la Madeleine aurait eu peine à se faire entendre sous les coups de canons et les musiques militaires.

Grâce aux subsides reçus du gouvernement à l'occasion de cette manifestation, on put procéder à l'achat d'une nouvelle cloche ; elle pesait 2175 kg et elle fut baptisée « Léopoldina » en l'honneur du premier Roi des Belges. Le comte Ferdinand de Meeûs et son épouse furent les parrain et marraine.

En 1867, l'autel de Notre-Dame du Perpétuel Secours est un des points d'attrait spirituel de l'église Saint-Joseph. Depuis plus de 150 ans, cet autel attire les fidèles qui y viennent pour demander des grâces et des guérisons. Les ex-voto de part et d'autre sont les témoins silencieux des nombreux bienfaits obtenus grâce à l'intercession de la Sainte Vierge. La chronique de l'église Saint-Joseph nous rapporte entre autres la guérison miraculeuse d'une jeune fille : « Une jeune convertie était atteinte d'une paralysie



déclarée incurable. Sur l'avis d'un prêtre, elle sollicita sa guérison à Notre-Dame du Perpétuel Secours et cela dans de biens nobles intentions : pouvoir suivre sa vocation religieuse et ouvrir les yeux à ses deux sœurs tombées dans l'hérésie. Elle commença alors une neuvaine sans résultat. La fin approchant, elle exigea qu'on la transportât devant l'icône de Notre-Dame et déclarât qu'elle ne partirait pas tant qu'elle n'aurait pas été exaucée. Après chaque « Ave Maria » qu'elle récitait elle implorait : « Bonne mère, guérissez-moi ! » Elle fut guérie miraculeusement.

On y vit, entre autres, en 1868, s'agenouiller la reine Marie-Henriette d'Autriche, épouse de Léopold II, pendant neuf jours.

C'est **le 24 juin 1874** qu'eut lieu la dédicace de l'église par le Nonce apostolique Mgr Cattani.

Les Rédemptoristes étant une congrégation missionnaire, un des moyens d'apostolat mis en œuvre était les œuvres pieuses telles que l'Archiconfrérie de la Sainte Famille. En 1863, il y avait 201 associés ; après cinquante années d'existence l'on en comptait +/- 3700.



L'autre œuvre missionnaire était les prédications de missions et de retraites, autre foyer d'intense d'apostolat. En 1975, année jubilaire, la chronique de la maison parle de 93 missions et les Pères avaient également prêché +/- six mille retraites.

Il y avait aussi l'Œuvre Des Mères Chrétiennes, fondée par le Père Deschamps qui la dirigea jusqu'à sa nomination à l'évêché de Namur. L'on y retrouve comme présidente la Princesse de Ligne, et sa Majesté la Reine des Belges a daigné accepter la présidence d'honneur qui comptait en 1924, 400 membres.

De **1901 à 1909** l'actuel Conseil d'état fut le Palais des Princes Albert et Élisabeth, futurs souverains. Y naquirent le futur Roi Léopold III en 1901, Charles (futur régent) en 1903, et en 1906 Marie-José (future Reine d'Italie). C'est le R.P. Deschamps (futur Cardinal du Diocèse de Malines) qui fut chargé de préparer les princes royaux à la communion et à la confirmation. Le 23 septembre 1909 le prince Albert succédera au Roi Léopold II.

Si depuis 1856 la voix de bronze de Léopoldina convoque les fidèles aux solennités des offices liturgiques, elle s'associe également aux joies et peines du pays : c'est elle qui, le 3 novembre 1901, annonça la première au pays l'heureuse naissance du futur roi Léopold III.

La splendeur de l'église Saint-Joseph

En 1874, l'année de la dédicace de l'église, la chronique mentionne deux ordinations sacerdotales.

Du **13 au 17 juillet 1898** eut lieu un événement important : l'Assemblée Générale du IXe Congrès Eucharistique International, sous la présidence du Cardinal Goosens, en présence de deux Cardinaux et de plus de quarante évêques et prélats de différents pays.

Voici également quelques chiffres retrouvés dans la chronique du couvent concernant les communions :

- en 1849 on note 10.000 communions par an ;
- en 1860 ce chiffre est triplé,

- en 1910, après le décret « quam singulari » du Pape St Pie X sur la communion on en note 83.000.

Le 10 juin 1914, on note la présence du Cardinal Mercier, qui y prêcha devant plus de deux mille personnes.

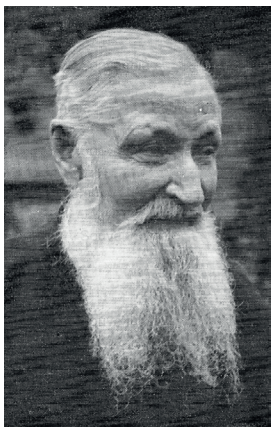
Nous voilà à présent **en 1922**, pour les festivités organisées à l'occasion des béatifications par St Pie X de St Gérard Majella et de St Clément Hofbauer mais également pour un sacre d'Évêque, Mgr Jaak Morris, qui fut Évêque de Roseau aux Antilles (1922 à 1957)

Lors des fêtes de Pâques **de 1932**, ce fut Mgr Micara, Nonce apostolique (1923-1946) qui célébra pontificalement la messe du jour.

Le 24 août 1946 eut lieu la cérémonie du sacre de Mgr Antoine Demets. Il fut Évêque de Cadossia en Turquie de 1946 jusqu'en 2000 – Patriarcat de Constantinople.

Chaque année, pendant la Semaine sainte, Saint Joseph prenait des allures de cathédrale, les nonces apostoliques successifs venaient célébrer pontificalement les offices, après Mgr Micara en 1932 ;

- en 1946, Mgr Cento (1879-1965) ;
- en 1952, Mgr Cardijn (1882 1967) fondateur de la JOC, vint célébrer le Chemin de Croix ;
- et en 1954, Mgr Forni (1889-1976) jusqu'à son départ pour Rome en 1962, lorsqu'il fut élevé à la pourpre Cardinalice.



En 1955 nous trouvons dans la rubrique de l'église une page spéciale concernant le chef du Cabinet du Roi Baudoin, M. Verwilghen, celui-ci venait régulièrement se confesser chez le R.P. Costenoble,

tout comme le Roi Baudoin par ailleurs. M. Verwilghen venait aussi régulièrement assister à la messe. Lors de son décès le 1 juin 1955 ses funérailles eurent lieu à St Joseph en présence du Roi.

Autres fêtes Religieuses

Un autre aspect de cette spécificité nationale du sanctuaire c'est une œuvre d'un genre tout particulier : la « Messe des militaires » qui sert à préserver les jeunes gens de cette indifférence qui les guette pendant les années de service militaire. Le dimanche on les voit quelquefois par centaines, se courber au moment de la consécration, tandis qu'au jubé les clairons sonnent « Aux champs » et qu'en même temps, quelques phrases de « l'hymne national » sont murmurées.

Heureux résultat de cet apostolat par exemple en 1910, le Cardinal Mercier voulut lui-même distribuer la sainte communion aux centaines de soldats qui s'agenouillèrent ce jour-là au banc de communion.

Malgré des changements au sein de l'armée, l'œuvre a néanmoins toujours prospéré. Elle reçut dans les années 1887 un développement nouveau par l'ouverture d'un Cercle militaire non loin de St Joseph, au 32, de la rue d'Arlon. C'était le Cercle Royal des Guides.

La beauté des cérémonies a fait de ce « Sanctuaire National » une des églises les plus fréquentées de la capitale, le dimanche sept messes y étaient célébrées. De nombreux autres services religieux y étaient célébrés en particulier pour les associations patriotiques telles que :

- La Fraternelle du 5e Lancier
- Union nationale de la Presse Clandestine
- La Fédération des Anciens prisonniers de guerre
- La Fraternelle du 1er et 2e Régiment des Guides
- La Fédération nationale des croix de l'Yser, dont on trouve au fond de l'église un Obiit trouvé dans les combles et qui fut restauré par la FSSPX.

On y voit également une plaque commémorative pour des fidèles de St Joseph morts au front pendant la première guerre mondiale.

Il y a également de nombreux services religieux célébrés pour les familles de la noblesse

et de la haute bourgeoisie habitant le quartier à l'époque tels que : Le Baron Adolphe de Furstenberg, père de Mgr de Furstenberg.

Dans les années **1940–1945** des centaines de résistants de « l'armée de l'ombre », organisent le plus grand réseau d'évasion de la seconde guerre mondiale. Les Pères Rédemptoristes -et un en particulier- participent discrètement à cette Résistance en cachant des aviateurs Anglais et alliés qui partaient depuis l'Angleterre pour aller bombarder les usines d'armement en Allemagne, et qui se faisaient descendre par la défense anti-aérienne allemande au-dessus du territoire belge. Ces pilotes étaient amenés par des « passeurs d'hommes » dont un jeune avocat, Victor Michiels, membre du « Réseau Comète » - réseau crée par la Comtesse Andrée de Jongh, (elle avait alors 25 ans). A leur arrivée à Bruxelles par l'une ou l'autre gare, les aviateurs étaient conduits par un membre du réseau au Square Frère Orban, ils se faisaient connaître par un mot de passe et on les emmenait alors se promener dans les jardins du square afin de leur poser certaines questions pertinentes pour s'assurer de leur authenticité ; ils étaient ensuite emmenés dans l'église Saint-Joseph devant le confessionnal d'un père qui participait d'une manière discrète et silencieuse au réseau d'évasion. En effet le R.P. Costenoble avait son confessionnal, le premier à gauche près de l'autel de N.D. du Perpétuel Secours. Là ils se mettaient dans la file des pénitents, sans attirer aucunement l'attention vu le nombre de pénitents. (Le Père Costenoble entendait de 70 à 80 confessions certains jours) Ils étaient ensuite cachés dans le couvent, en attendant d'organiser avec les services de la résistance leur retour vers l'Angleterre, le but étant de conduire ces aviateurs de Belgique jusqu'au Pays Basque et Gibraltar, en évitant les patrouilles allemandes, les gendarmes de Vichy et les garde-frontières franquistes.

En **juillet 1941**, un décret de recensement général des cloches fut publié par les autorités d'occupation dans le dessein de leur confiscation. Grâce aux protestations du cardinal van Roey et aux démarches entreprises de voir les cloches de Saint-Joseph inscrites sur la « Liste des cloches historiques », l'exécution du décret fut reculée. Mais en 1943, le 13 mai, les troupes allemandes se présentèrent pour les faire descendre et quelques jours plus tard, elles prirent le chemin de Hambourg afin d'en fabriquer des obus.

Deux ans plus tard, à la fin de la guerre, le **24 octobre 1945**, elles ont été ramenées en Belgique par les soldats américains. Malheureusement « Léopoldina » était fort endommagée, une refonte à l'identique s'imposait.

Ce travail accompli, elle fut rebaptisée le 29 mai 1949 par S.E. Mgr de Furstenberg, délégué apostolique au Japon.

Comme en 1857, ce seront deux membres de la famille de Meeûs d'Argenteuil, grands bienfaiteurs de l'église Saint-Joseph, qui feront office de parrain et marraine.

Chaque année le 11 novembre avait lieu un service solennel devant une multitude pour honorer les soldats tombés aux combats, que ce soit pour les combattants de 1830, ceux de la grande guerre de 14-18, ou de la guerre 39-45. N'est-ce le pape Saint Pie X qui nous enseigne que "Le patriotisme est un devoir lié au quatrième commandement de Dieu » ? Il souligne ainsi la dimension patriotique de l'église.

1965 : Concile Vatican II

Dans les années qui suivirent Vatican II, l'Eglise connut le déclin : manque de vocations, fermeture des séminaires et maisons religieuses… L'église Saint-Joseph et les pères Rédemptoristes n'échappèrent pas à la tourmente : ils durent vendre leur couvent. Avant le Concile, pas moins de 7 messes étaient célébrées chaque dimanche, dont la messe de 11 heures 30 qu'on appelait « messe élégante » car fréquentée par l'élite de la nation…. Ce ne sera plus le cas.

Le **13 mai 1967**, à l'occasion du 50e anniversaire de la première apparition de Fatima eut lieu une grande journée mariale clôturée par un salut du Saint Sacrement célébré par le Cardinal Oddi nonce apostolique, et à cette occasion le vice-Recteur de l'UCL couronna la statue de Notre-Dame, (à gauche à l'entrée du chœur) d'une couronne spécialement bénite à cette occasion le 16 mars précédent, par le pape Paul VI.

Les Rédemptoristes, craignant la démolition de leur église face à la voracité des promoteurs immobiliers, introduisent avant leur départ une demande de classement en urgence qui sera réalisé le 13 mai 1981 par la commission Royale des Monuments et Sites, protégeant ainsi un patrimoine remarquable.

En **1975** le R.P. Richard Costenoble est une figure remarquable de la communauté de Saint-Joseph (et un grand missionnaire à l'origine de plusieurs fondations). Alors dans sa 60ème année de sacerdoce et son 90ème anniversaire, il reçut la visite d'une sœur des « Petites Sœurs des Pauvres » de la rue Haute, une lointaine cousine d'après son arbre généalogique. Elle l'invite à venir prendre quelques jours de vacances au couvent.

A peine arrivé rue Haute on a vite constaté qu'il ne pouvait que difficilement quitter le lit. Ses confrères et entre autres le P. Coveliers vinrent le visiter régulièrement. Mais son état de santé régressait rapidement, et quand les sœurs lui proposaient de manger, elles recevaient comme réponse : « La sainte messe pour moi suffit ». Il mourut paisiblement **le 12 mai 1975**. Ses funérailles eurent lieu à Saint-Joseph et il fut enterré au cimetière de Woluwe St Etienne, dans le caveau des Pères Rédemptoristes.



Le père Coveliers, dernier supérieur des Rédemptoristes et supérieur jusqu'à leur départ, (que les plus anciens d'entre nous ont pu connaître) est un des derniers à avoir maintenu la messe de St Pie V à Bruxelles. Le dimanche 16 décembre 2018 il est décédé à l'âge de 94 ans, également au Home Saint-Joseph (chez les Petites Sœurs des Pauvres) et il rejoindra ses confrères au caveau des Rédemptoristes à Woluwe.

De 1988 à 2001 l'archevêché Malines-Bruxelles, céda ce « Sanctuaire national » à une communauté « Syriaque Orthodoxe ».

En 1990, l'abbé François, supérieur de la Fraternité Saint Pie X à Bruxelles à cette époque, demande à l'un des collaborateurs du Prieuré s'il connaît l'église Saint Joseph et lui annonce le début de pourparlers pour un éventuel achat de cette église. Il lui confie cette intention de prière. Quelques jours plus tard ce dernier se rendra à Saint Joseph et, trouvant par hasard l'église ouverte, il y déposera derrière la statue de l'« Ecce homo » une Médaille Miraculeuse. Dans les semaines qui suivirent il se rendit à la « Rue Du Bac » pour confier cette intention à la Très Sainte Vierge.

Nous voilà déjà 10 ans plus tard, **en 2001**. La convention d'achat vient d'être signée, et après 10 années de négociations par le supérieur de l'époque, l'acte fut signé une semaine plus tard. Dans la semaine qui suivit, le Président de l'association syriaque (M. Glore) rendit son âme à Dieu.

Coup de tonnerre, entre-temps les autorités diocésaines ont découvert que dans l'association écran créée à cette occasion - la « Fondation Japhet Sion » - se trouvaient certaines personnes proches de la FSSPX.

Le vicaire général dépose en urgence une plainte au tribunal pour casser la procédure d'achat, car dans l'acte de cessation à la communauté Syriaque Orthodoxe (en 1988), se trouvait une clause prévoyant que : « **en cas de revente de l'église elle devait l'être à une communauté dont le rite doit être reconnu par les autorités diocésaines.** »

Mais la Très Sainte Vierge veillait toujours : après une rapide enquête auprès de vieux prêtres célébrant encore l'ancien rite, un prêtre de la région de Louvain fournit à la FSSPX la copie d'une lettre signée par le même vicaire général,

l'autorisant à continuer à célébrer la messe de son ordination jusqu'à la fin de ses jours, soit le rite St Pie V.

Le jour venu du jugement, l'abbé Aulagnier se présenta au tribunal et fournit la copie de cette lettre autorisant la messe de St Pie V, au juge. Ayant pris connaissance de celle-ci, le juge déclara la demande du diocèse non recevable et le dossier fut classé sans suite.

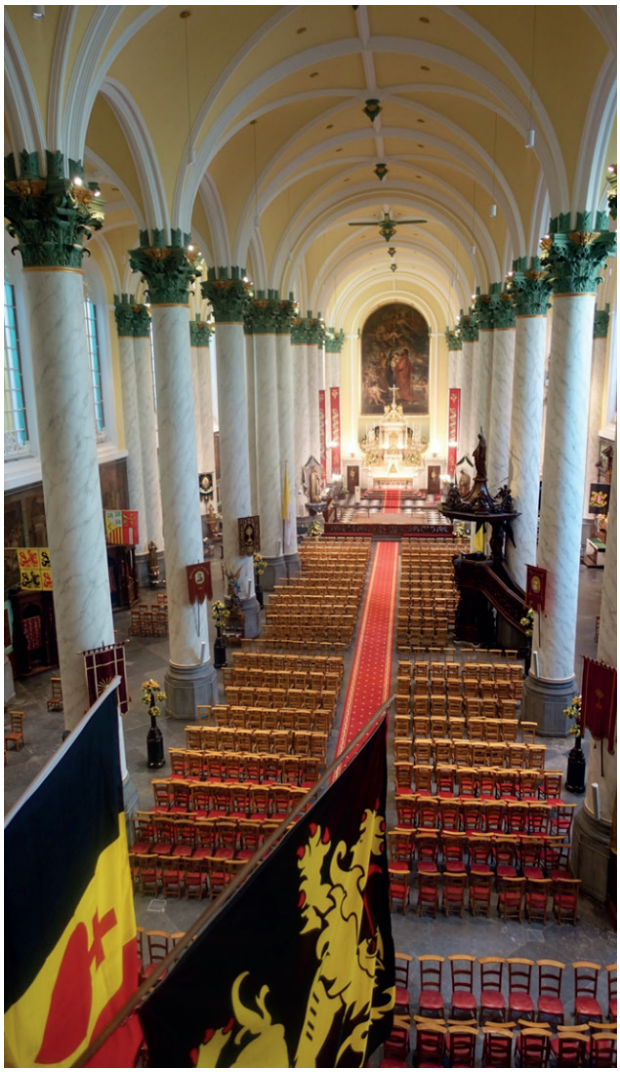
Ceux qui étaient là le **1er novembre 2001** date où l'église sera restituée officiellement au culte catholique traditionnel, lors d'une messe Pontificale célébrée par Mgr Bernard Fellay, ont sans doute été un peu surpris de rencontrer sur le parvis des forces de police et des manifestants. Manifestation dirigée particulièrement contre le dirigeant de « L'association de l'église syriaque orthodoxe de Belgique », les membres de la communauté étant en total désaccord avec leurs dirigeants.

Une cohabitation d'un an sera accordée, le temps aux Syriaques de trouver et aménager un autre nouveau lieu de culte, acquis par le biais de la vente de l'église Saint Joseph.

Durant les années **2014-2015**, la Fraternité a pris l'initiative de donner une nouvelle jeunesse à l'église. Les travaux incluent la réfection complète de la peinture intérieure nécessitant plus de 2000 litres de peinture, des échafaudages de 16 mètres de hauteur, une surface de 1400 m^2.

Par la même occasion il y aura la rénovation complète de l'installation électrique, les électriciens perceront la voûte pour l'installation de nouveaux luminaires, plus de 3 km de câble seront nécessaires.

Ensuite ce fut le tour du grand orgue qui fut restauré en petite partie par la firme Delmotte de Tournai, permettant de retrouver la richesse sonore originelle de cet instrument (Il y a encore beaucoup de travail de restauration pour ce dernier, ndlr). La fin de ces 10 mois de travaux est fêtée solennellement lors de la réouverture de l'église, le jeudi **19 mars 2015** en la fête Patronale de Saint Joseph, avec la bénédiction de l'orgue et une messe Pontificale célébrée par S.E. Mgr Fellay. L'église pourra à nouveau accueillir de nombreuses générations de fidèles.



Après la restauration du baptistère le temps était venu de remettre en valeur le Chemin de croix datant de 1913 et réalisé sur toile par Ernest Wante. Les stations mesurent 3 x 2,40 m.

En **novembre 2019**, la restauration sera effectuée par l'Atelier Osanne en collaboration avec l'Atelier Marie Duval. La couche picturale était en bon état, en revanche la couche de vernis d'origine était épaisse et noircie par le dépôt de suie provoqué par l'ancienne installation de chauffage au charbon. Un travail méticuleux et de longue haleine, en particulier les frises et les faux marbres, réalisé par Marie Duval. Ce travail prendra fin en 2021, permettant aux fidèles de redécouvrir l'émotion que transmet ce chemin de croix.

De 2022 à 2026, se déroulent les travaux de restauration de la façade. ❐

La recluse qui réforma l'Ordre de Saint-François : la vie de Sainte Colette de Corbie (1381-1446)

Patrick MARTIN, historien

Naissance et enfance de Colette

Colette naquit le 13 janvier 1381 à Corbie en Picardie. Son nom est, en réalité, le diminutif de Nicolette, ses parents ayant longuement invoqué saint Nicolas dans l'espoir d'accueillir un enfant. Sa naissance et sa vie ne sont qu'une suite de miracles, depuis sa plus tendre enfance jusqu'à son saint trépas. Mais, au-delà du surnaturel, Colette impressionna par sa pratique de l'oraison et l'esprit de pénitence qui animaient déjà son âme d'enfant. Sa prière préférée était la sainte Liturgie, une disposition où l'on peut voir les prémices de sa vocation religieuse. Ainsi, son plus grand bonheur était d'assister aux offices célébrés par les Bénédictins : les laudes, les petites heures, la Grand-Messe chantée, les vêpres et les complies. La prière de Jésus continuée dans Son Corps Mystique par la célébration de l'Office divin devint ainsi la prière de Colette. Voici déjà un bel exemple dont les chrétiens du XXIe siècle peuvent toujours s'inspirer et qui est déjà dans l'esprit de ce qu'enseigneront plus tard saint Pie X et Pie XII sur ce thème. Sa grande peine était de ne pouvoir sortir la nuit pour assister aux matines… Jusqu'à ce que son père le lui consentît moyennant d'être accompagnée.

Une vocation contrariée

A dix-huit ans, la jeune fille perdit ses parents. Elle fit part alors à l'abbé de Saint-Pierre de Corbie, qui était son tuteur, de son



projet de vendre ses biens et d'en distribuer le prix aux pauvres pour se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. Mais l'abbé, en homme sage et prudent, demanda à Colette d'attendre un peu afin d'éprouver sa vocation. Le directeur spirituel de Colette, le Père Bassand fut du même avis.

Finalement, après une proposition de mariage qu'elle refusa énergiquement, Colette reçut de son tuteur l'autorisation de se dépouiller de ses biens. Mais restait alors à savoir dans quelle communauté entrer ? Tour à tour, Colette fit un séjour dans un béguinage puis dans un prieuré bénédictin mais ne trouva là aucune réalisation concrète de son idéal. Un jour, alors qu'elle priait devant une image de saint François d'Assise, elle sentit ce saint comme l'attirer à elle. Mais elle fut très déçue en visitant les clarisses de Corbie de ce qu'elles ne pratiquaient plus la règle de saint François mais une règle adaptée et affaiblie… Le Père Pinet, l'un des supérieurs des Franciscains pour la Picardie, conseilla alors à Colette de devenir tertiaire de saint François et vivre en recluse. Ravie de ce choix, elle partit en informer l'abbé de Corbie mais celui-ci refusa d'agréer le projet de Colette car il craignait un nouvel échec. Finalement, devant l'insistance de la jeune fille, il finit par donner son accord et désigna même le lieu de la future recluserie : entre deux contreforts de l'église Notre-Dame.

On imagine souvent une recluserie comme un lieu exigu, composé d'une seule pièce dans laquelle devait vivre la recluse pour le restant de ces jours. En réalité, les recluses vivaient dans des maisons assez grandes, pourvues d'un



jardin de belle taille et d'un potager. Telle était la maison de Colette qui disposait, en outre, d'un oratoire avec une grille donnant sur l'église d'où elle pouvait voir l'autel et assister à la messe, et d'une trappe d'où elle pouvait recevoir la sainte communion. C'est ainsi que Colette entra dans sa recluserie le 17 septembre 1402, jour de la Saint-Lambert, tout en chantant un cantique d'action de grâce. La vie de Colette semblait ainsi réglée, dans la prière et l'union à Dieu, jusqu'à sa mort.

De recluse à réformatrice de l'Ordre de saint François

Bien qu'elle eût souhaité fuir le monde, celui-ci ne tarda pas à la rattraper. Notamment, par les nombreuses demandes de prière qui lui parvenaient et auxquelles Colette tâchait de répondre le mieux possible. Elle subit bien des assauts du démon et eut des visions de Notre-Seigneur durant sa Passion ou de saint François d'Assise et de sainte Claire qui l'appelaient à réformer leur Ordre. Colette, d'abord méfiante, vit cet appel être confirmé par plusieurs ecclésiastiques dont le Père Henry de La Baume, un franciscain que la Providence envoya auprès de Colette pour être son nouveau guide spirituel. La recluse consentit donc à sortir de sa recluserie pour rencontrer le pape Benoît XIII (Pierre de Lune) qui l'autorisa à faire profession sous la règle de sainte Claire et de travailler à la réforme générale du l'Ordre de Saint-François. Les deux demandes lui furent accordées et la seconde fut ratifiée par un bref du 14 octobre 1406. Elle reçut le voile et la corde séraphique des mains même du pape. Ne nous y trompons pas. Nous sommes alors en plein dans le grand Schisme d'Occident, deux papes – puis trois ! – se disputent alors le trône de l'évêque de Rome, et notre sainte s'est adressée à un évêque qui fut, par la suite, désigné comme un antipape. Mais, dans cette période de confusion, qui pourrait lui en vouloir ? D'ailleurs, après la fin du Schisme, à la suite du concile de Constance (1418), la sainte s'empressa de se rendre à Rome auprès du nouveau pape (légitime !) Martin V qui fit revalider ses vœux ainsi que sa mission de réformatrice.

La réforme de sainte Colette

Colette se rendit ensuite à Corbie où, prise pour une sorcière, elle ne put rien entreprendre. Nul n'est prophète en son pays (Lc 4, 24) … C'est à Besançon que Colette fonda le premier couvent de la réforme. Elle se rendit, ensuite, en Bourgogne et en Savoie ainsi que dans les Flandres et en diverses parties de la France et de l'Espagne et gagna toutes ces régions à sa réforme de l'Ordre de saint François. On appela colettines les pauvres clarisses qui, à la suite de Colette, gardèrent la première règle de sainte Claire, en y adjoignant les constitutions de notre sainte, tandis que les clarisses qui suivaient la règle assouplie par Urbain IV étaient appelées urbanistes. La réforme de sainte Colette connut une diffusion qui se répandit au-delà du second ordre de saint François (les clarisses) et toucha même le premier où, sur l'heureuse influence qu'elle exerça sur la branche masculine, on vit naître une petite réforme des mineurs appelée les colettins. Ceux-ci furent plus tard incorporés à d'autres réformes de l'Ordre de saint François pour former une famille unique dite de la Stricte-Observance.

Notre sainte eut l'occasion de rencontrer saint Vincent Ferrier à deux reprises (les 17 avril et 4 juin 1417). Une révélation divine commune leur fit entrevoir la fin prochaine du grand Schisme ; ils prirent donc la décision d'écrire une lettre aux Pères du concile de Constance afin de les encourager à poursuivre l'œuvre de pacification de l'Eglise et de résorption du schisme.

Colette rédigea une règle de vie qui devait assurer le succès de sa réforme. Concernant la récitation de l'office divin, elle écrit : « Que l'on consacre un instant de préparation avant chaque heure canoniale, car c'est le service du Roi des rois ; qu'on récite la psalmodie parfaitement et distinctement, sur un ton moyen. Chacune se préparera si diligemment que ce qu'elles diront ou feront à l'église, dans la présence du Souverain Roi, soit sans faute et si bien fait qu'il en soit loué et que les assistants n'aient aucune occasion de se scandaliser ». Après l'office divin, sa prédilection



allait pour la récitation du chapelet. Elle régla strictement tout ce qui touchait à la pauvreté soit dans le vêtement soit dans la table. Elle exhorta à une grande douceur et à une grande indulgence envers les sœurs souffrantes et malades. Quant à l'abbesse, Colette la voulait bonne, familière envers toutes et la servante de ses sœurs et filles. Ses constitutions furent approuvées par Eugène IV et de nouveau ratifiées au lendemain du Concile de Trente en 1600.

Mort et glorification

Elle fonda un dernier couvent à Gand où elle rendit son âme à Dieu paisiblement le 6 mars 1446. Quelques heures après son trépas, on raconte que le corps de Colette devint blanc comme un lis et qu'un parfum suave embauma le lieu où il se trouvait. Conformément à ses volontés, elle fut ensevelie dans le cimetière de la communauté sans suaire ni cercueil. Son tombeau fut le théâtre de nombreux miracles. La cause de béatification de Colette fut introduite à Rome dès 1472 mais fut retardée de nombreuses années… En 1740, Clément XII ratifie le culte immémorial qui était rendu à Colette et lui accorde le titre de bienheureuse par équipollence. Pie VII célébra sa canonisation solennelle en 1807. Les reliques de la sainte furent officiellement reconnues et translatées, une première fois, en 1536. Elles furent portées de Gand à Arras en 1577, avant de revenir à Gand en 1586, pour finalement être transférées au couvent de Poligny en 1782. Gand possède encore l'ancien sarcophage et la tunique de sainte Colette dans l'église du monastère dit de Bethléem.

Que sainte Colette nous apprenne à suivre la volonté de Dieu, y compris lorsque celle-ci nous désarçonne. Qu'elle nous rende disponible pour l'œuvre que Dieu attend de nous et qu'elle donne à l'Eglise de nombreuses vocations religieuses attentives à servir Dieu et à chanter ses louanges ! Sainte Colette, priez pour nous ! ☐

Le faux témoignage

Les sœurs

« Maman, Luc m'a poussé ! » « Maîtresse, Vianney copie ! » « Maman, Jean m'a pris mon livre ! » Que répondre à ce genre de petits rapportages ? Faut-il les encourager par notre approbation ? Voire utiliser les informations ainsi obtenues ? Le rapporteur est-il mû par le sens de la justice, par le désir de faire triompher le vrai et le bien ? Ne serait-ce pas plutôt l'égoïsme et l'amour-propre qui inspirent ce genre de propos ? Hélas, c'est bien souvent le cas. Si on complétait la phrase rapporteuse, n'entendrait-on pas : « Luc m'a poussé sans le faire exprès et je ne suis pas prêt à pardonner ce léger manque d'égard involontaire. » « Vianney copie, et comme il ne m'est pas sympathique, je vais le faire punir. » « Jean a pris mon livre parce que j'ai été égoïste et n'ai pas voulu le lui prêter. »

On peut donc le plus souvent accueillir le rapporteur par un mot sec : « Je n'écoute pas les rapportages. » L'enfant comprend que ce n'est pas bien et cela permet de couper court à ce genre de tentatives. Mais si ces rapports se reproduisent, voire passent en habitude, il faut absolument prendre le temps de s'arrêter pour faire prendre conscience à l'enfant de la moralité de son acte.

— Tu viens me dire que Cécile a triché en jouant. Triché ? Vraiment ? Qu'est-ce qu'elle a fait ?

En creusant la question, sa mère découvre qu'en fait Cécile n'a pas triché :

— Juste un peu, elle a soufflé sur le dé pour qu'il fasse un six pour sortir son petit cheval…

— Mais ce n'est pas tricher, tu le sais bien ! Donc en fait, tu accuses Cécile d'avoir triché, et ce n'est pas vrai. Dire des choses qui ne sont pas vraies, tu sais comment cela s'appelle ?

— Un mensonge…

— Alors il faut bien reconnaître que tu as menti. Est-ce que par hasard, Cécile ne serait pas en train de gagner ?

— Si, Maman…

— Et peut-être que tu as été un peu jalouse d'elle, et que tu as voulu te venger ?



— Un petit peu…

— Alors c'est un genre de mensonge qui s'appelle une calomnie. Une calomnie, c'est raconter sur quelqu'un un mensonge pour lui causer du tort, par exemple pour le faire punir. Et c'est un péché.

Et de son grand air sévère, sa mère conclut :

— Ne recommence plus jamais à dire des choses comme cela.

Puis elle ajoute plus doucement :

— Va vite continuer à jouer avec Cécile dans la bonne humeur et la charité.

Voici une autre histoire. Alice rentre à la maison tout excitée :

« Maman, Marie n'a plus son stylo rose, c'est Anne qui le lui a volé, toutes les filles en sont sûres, parce que Anne aime beaucoup les stylos roses ! » - « Allons bon, pense Maman, une histoire de vol à l'école maintenant… Et si c'était vrai ? » Prudente toutefois, elle répond tout simplement : « Je n'aime

pas les rapportages.» Mais elle va se renseigner auprès de la sœur institutrice. Celle-ci connaît bien les enfants de sa classe et a vite fait d'éclaircir l'affaire: «Marie a sûrement perdu son stylo quelque part, ce ne serait pas la première fois qu'elle égare ses affaires. Quant à Anne, c'est une petite qui est en crise de croissance, elle est gauche, et à cause de cela peu aimée de ses camarades. Mais ce n'est pas une voleuse. Je crains que votre Alice n'ait besoin d'une leçon sur le respect de la réputation d'autrui.» Le soir même, sa mère convoque Alice:

— Tu m'as dit hier qu'Anne avait volé le stylo de Marie. Est-ce que tu l'as vu faire?

— Non, Maman, mais Anne aime beaucoup les stylos roses.

— Ce n'est pas une raison! Toi aussi, tu aimes les stylos roses, mais ce n'est pas pour cela que tu vas les voler. Tu as accusé sans raison Anne d'avoir volé. Sais-tu comment on appelle cela?

— Non, Maman.

— C'est un jugement téméraire, et ce n'est pas une bonne action. Et maintenant, toutes les filles de l'école racontent qu'Anne est une voleuse. Est-ce que tu aimerais qu'on dise de toi que tu es une voleuse alors que ce n'est pas vrai?

— Je ne suis pas une voleuse!

— Eh bien Anne non plus. Tu as mal agi. Demain, pour réparer, tu diras à tes camarades que tu sais qu'Anne n'a pas volé, et tu iras jouer à la récréation avec elle.

Le huitième commandement interdit de révéler inutilement le mal commis par autrui. Mais selon Luce Quenette, il y a quatre cas où l'enfant non seulement peut mais doit parler quand il a été témoin du péché d'autrui. Ce sont quatre cas graves où la révélation n'est pas «inutile» mais permet à l'autorité de mettre rapidement un terme au grave scandale causé. Ce sont le blasphème, la cruauté, le sabotage et l'impureté.

Alain rentre de pension. «Maman, cela me dégoûte: Louis a réussi à garder son portable à l'école, et il en profite pour regarder certains sites en cachette au dortoir avec les copains. Je ne te dis pas quels sites plutôt salés…» Quelques questions (le minimum) permettent à sa mère de s'assurer de la vérité et de la gravité des faits. «Alain, tu as bien fait de parler, parce que c'est grave et que c'est un scandale, c'est-à-dire que cela entraîne les autres au péché. Maintenant que tu m'as parlé, tu as fait ton devoir, ne t'occupe plus de l'affaire et n'en parle pas à d'autres. Mais en attendant, fuis les mauvais camarades comme la peste.» Et il ne reste plus à la mère d'Alain que le désagréable devoir d'aller, hors de la présence de son enfant, révéler la chose au directeur de l'école et à lui seul, et de lui laisser le soin de régler le problème.

La langue est un petit membre, mais elle peut allumer un grand incendie! Saint Jacques nous dit dans son épître que «si quelqu'un ne pèche pas en parole, c'est un homme parfait.» C'est cette perfection que nous voulons pour nos enfants. ☐



Vie du Prieuré

31 janvier:

Une cinquantaine de personnes des Cercles MCF de Belgique et Luxembourg se réunissent en ce samedi au Sanctuaire de l'Enfant-Jésus de Prague à Horion-Hozémont.

La Messe est célébrée le matin par Monsieur l'abbé de Sivry, suivie d'un repas familial dans la salle paroissiale.

Ensuite les familles et plus particulièrement les enfants se consacrent à l'Enfant-Jésus. Ce fut une belle journée d'amitié. Saint Enfant-Jésus de Prague, sanctifiez nos familles, donnez-nous de saintes vocations !





1er février:

Monsieur l'abbé Champroux est de passage à Bruxelles. C'est pour lui l'occasion de revoir ses anciens paroissiens mais aussi de récolter quelques fonds pour sa mission du Kenya.

2 février:

fête de la Purification de la Très Sainte Vierge. 22 séminaristes reçoivent la soutane au séminaire international Saint-Curé-d'Ars de Flavigny-sur-Ozerain, lors d'une cérémonie présidée par l'abbé Davide Pagliarani, Supérieur général de la FSSPX. Issus de plusieurs nations (1 Belge germanophone, originaire de notre paroisse de Steffeshausen, 15 Français, 5 Italiens, 1 Kenyan), ils manifestent ainsi publiquement leur engagement au service du Christ, tandis que le Supérieur général aannonce de futures consécrations épiscopales pour le 1er juillet prochain. Procession et messe à l'église Saint Joseph











3 février:

Traditionnelle bénédiction de la Saint Blaise, contre les maux de gorges.

13 au 15 février:

Mini-camp de la Croisade à Solières. Environ quatre-vingts croisés et encadrants participent à ce séjour dans les magnifiques locaux d'une ancienne abbaye. La bonne humeur est au rendez-vous, pour compenser le froid très agressif des lieux. Les locaux n'étant chauffés qu'au bois, beaucoup ont pu découvrir ce qu'était la vie de leurs ancêtres, également confrontés au rigoureux froid hivernal ! Les messes sont célébrées dans l'église du village. Découvrant qu'elle est chauffée, les croisés sont pris d'un remarquable zèle pour prier, et proposent de passer la journée en adoration sur place… Proposition parfaitement désintéressée, bien entendu !











Vie du Prieuré





15 février :

Cette année, l'adoration des quarante heures ne durera que pendant la nuit de dimanche à lundi.

18 février :

Mercredi des cendres

19 février :

Fête de Saint Boniface de Bruxelles, patron de la paroisse sur laquelle est sis le prieuré. Quelques classes de l'école du prieuré vont prier dans cette belle église, après avoir visité ce chef-d'œuvre gothique qu'est l'église Notre Dame du Sablon, et y avoir vénéré les reliques de sainte Wivine.

22 février :

à Bruxelles, Récollection de carême prêchée par M. l'abbé Martellière
et exposition « d'eau et de feu » sur l'histoire du Carmel.

23 au 28 février :

Retraite de Saint Ignace à Steffeshausen

Dates à retenir

28.02	Premiers ordres mineurs à Ecône. Prions pour monsieur l'abbé Bernard Van Houtte (paroisse de Bruxelles) qui y recevra les ordres de portier et de lecteur.
8.03	Pèlerinage des hommes
15.03	Procession en l'honneur de Saint Joseph. Inauguration de la façade.
21.03	Sous-diaconat au séminaire d'Écône. Prions pour monsieur l'abbé Jeff Hoffman, qui doit s'engager définitivement se jour-là dans les ordres sacrés, et dans la Fraternité Saint Pie X
5.04	Pâques
10-12.04	Mini-camp de la Croisade
17.05	Premières communions et communions solennelles à Bruxelles
25-27.05	Pèlerinage de Pentecôte
04.06	Fête-Dieu
14.06	Kermesse
29.06	Ordinations sacerdotales à Ecône
01.07	Sacres épiscopaux à Écône (Suisse)

Carnets paroissiaux

Ont été régénérés dans l'eau du baptême :

- Bosco Ducarme, le 1er février à la chapelle Saint-Aubain de Namur
- Apolline Quilliard, le 7 février à l'église Saint-Joseph

APEC (Association de Promotion des Ecoles Catholiques)

- Vous êtes conscients de la nécessité de la formation catholique de nos enfants
- Vous constatez la décadence de l'enseignement officiel
- Vous voulez que la société de demain soit plus catholique

Aidez-nous !

Les écoles catholiques coûtent cher, surtout pour les grandes familles.

Par votre soutien, nous pourrons fournir des bourses d'études aux enfants nécessiteux, afin de les scolariser dans des écoles vraiment Catholiques.

Merci pour votre aide !

Renseignements : bruxelles.apec@fsspx.be

APEC ASBL
BNP PARIBAS FORTIS
IBAN : **BE86 2100 0476 2550**
BIC : **GEBABEBB**



La revue « Pour qu'il règne » a besoin de votre aide !

Les coûts de notre parution mensuelle sont élevés. Pour nous aider, vous pouvez vous abonner à l'année (10 numéros), mais aussi, vous pouvez contribuer à diffuser la revue en la faisant connaître à votre entourage ! Merci pour votre soutien !

Abonnement normal : 50€

Abonnement de soutien : 75€ ou plus !

- Pour vous abonner :
  - ❖ Par courrier : Revue « Pour qu'il règne », rue de la Concorde, 37, B-1050 Bruxelles
  - ❖ Par courriel : info@fsspx.be
- Pour le règlement :
  - ❖ En espèce dans les troncs de la chapelle de la FSSPX que vous fréquentez
  - ❖ Par virement : Avec la communication « Pour qu'il règne » sur le compte :

ASBL Fraternité Saint-Pie X :
IBAN : **BE20 0016 9750 5656** - BIC : **GEBABEB**

Des livres sains pour notre jeunesse !

Vous cherchez de bons livres pour vos enfants ?

L'école Notre-Dame de la Sainte-Espérance, en partenariat avec la procure de l'église Saint-Joseph vous recommande le site internet de **Livres en famille**.

> *« Une librairie à votre service, avec des mots clés : le Vrai, le Bien, le Beau. Chacun y trouve son rayon de livres choisis, présentés, détaillés et complétés de recensions de comités de lecture, journalistes, revues ou personnalités marquantes. – toutes de confiance. »*
>
> *« Parce que le bon livre est un outil de construction indispensable, pour nous, nos familles, pour notre pays et le monde ; pour revenir à une société enracinée dans les valeurs chrétiennes pour rayonner notre idéal, être missionnaire, nous mettons notre enthousiasme au service de notre foi »*

Vous y trouverez de nombreux ouvrages sélectionnés pour les différents âges, de la plus petite enfance à l'adolescence, comme pour les adultes.

Rentrez le code promo ci-dessous :

PROCBELG26

(valide du 1er mars au 15 avril 2026)

Les frais de transport vous seront alors exceptionnellement offerts.

Pour commander :

- Rendez-vous sur le site : www.livresenfamille.fr
- Faites votre choix.
- Au moment de clôturer vos achats, entrez le code promo.
- Payez. (10% du paiement sera reversé à l'école ND de la Ste Espérance)
- Vous recevrez votre colis à partir du 25 avril par l'école.
- Bonne lecture !

VOYAGE À ZAITZKOFEN & ECÔNE

à l'occasion des ordinations sacerdotales et diaconales célébrées à Zaitzkofen et à Ecône et des Sacres épiscopaux à Ecône.

Du 26 juin au 2 juillet 2026



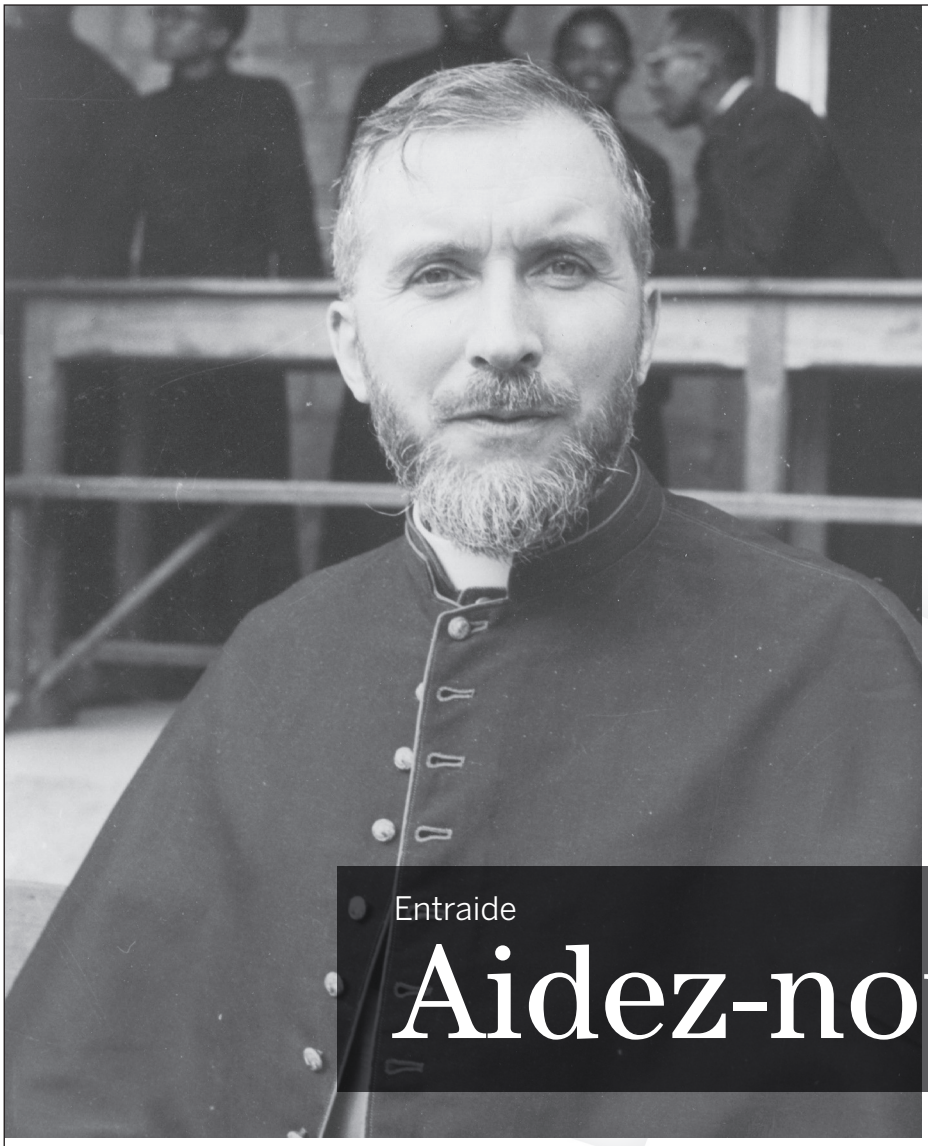




Organisation :

FSSPX Benelux – Oeuvre des Pèlerinages – Bruxelles

Bulletin d'inscription à renvoyer à: Charles de Pauw
Avenue Charles Plisnier, 21 bte 1 - 1070 Bruxelles
Charles_de_pauw@skynet.be



FÉVRIER /
AVRIL
2026

ASBL AMIS BELGES FSSPX/BXL
BE49 2100 0482 2871
COMMUNICATION • AUMÔNE DE CARÊME

Entraide

Aidez-nous

50%
POUR LES

- **ŒUVRES DE VOTRE PRIEURÉ**
- **MISSIONS DE LA FSSPX EN AMÉRIQUE CENTRALE**



L'OUVERTURE D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE À SAO PAULO.

Par l'aumône de carême vous secourez une détresse particulière choisie chaque année parmi tant d'autres: chrétiens persécutés, œuvres religieuses et éducatives, victimes de catastrophes naturelles. Vous soutenez aussi la Fraternité Saint-Pie X: entretien des communautés et des bâtiments, coûts du service pastoral.

Le montant de cette collecte sera équitablement partagé entre ses deux objets: les prieurés du Benelux (50%) et l'ouverture d'une école secondaire à Sao Paulo (50%).

Merci pour votre générosité!

AUMÔNE DE CARÊME

GRANDE

PROCESSION

DANS LES RUES DE BRUXELLES

EN L'HONNEUR DE ST JOSEPH

CÉRÉMONIE D'INAUGURATION
DE LA FIN DES TRAVAUX

Dimanche 15 mars 2026

10h00 Grand messe avec chant grégorien

11h30 Procession avec fanfare, et présence de :
- l'Ecole de l'Etoile du Matin
- la Croisade Eucharistique de Belgique
- le Mouvement Catholique des Familles

13h00 Cérémonie d'inauguration
et réception sur le parvis

17h00 Vêpres et salut
du Saint-Sacrement

St. Joseph, protecteur de nos familles!

B69 0016 9750 7878
« Pour soutenir
les travaux de restauration»



Soyez le bienvenu!
Eglise St Joseph
Sanctuaire national dédié à St Joseph
Square Frère-Orban - 1000 Bruxelles
www.eglise-st-joseph.be

CAMP D'ÉTÉ INTERNATIONAL À ROME

O Roma Felix

...sur les traces des saints

POUR LES JEUNES FILLES DE 18 À 25 ANS

DU 21 AU 30 JUILLET 2026

AVEC LES SŒURS DE LA FRATERNITE SAINT-PIE X

à ALBANO LAZIALE (ROME - ITALIE)

Pèlerinages à Rome
et activités variées :
***10 jours** dans un*
climat de joie
et d'amitié chrétienne

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :
contacter Sœur Marie Lys
Abbaye Saint-Michel, 7 allée du Château,
F - 36290 SAINT-MICHEL-EN-BRENNE
Tél. (00 33) 2 54 38 00 18

Prix du séjour: 280 €

Monsieur et Madame Jean Boghos ont la joie de vous faire part de l'ordination sacerdotale de leur fils,

MONSIEUR L'ABBÉ PAOLO BOGHOS,

et vous prient d'assister et de vous unir par la prière à ces moments de grâces.

Cérémonie d'ordination

Samedi 27 juin 2026 - 8h 45
Fête de Notre-Dame du perpétuel secours

Séminaire du Sacré-Coeur
Zaitzkofen 15, Schierling

Possibilité de se restaurer dans le parc
à l'issue de la cérémonie





Première messe solennelle

Dimanche 5 juillet 2026 - 10h 00
Solennité des Saints Pierre et Paul

Église Saint-Joseph
Square Frère-Orban 3, Bruxelles

Premières bénédictions et drink
à l'issue de la cérémonie

Pour plus d'informations : paolo.boghos@yahoo.com
Aucune inscription préalable n'est requise

FSSPX - District du Benelux

1. Anvers Prieuré du T.-S. Sacrement

Hemelstraat, 21 - 2018 Antwerpen
GSM. : +32 (0)3 229 01 80
e-mail : hemelstraat.info@fsspx.be

Dimanches et fêtes	
Messe lue	07h30
Grand-messe	10h00
En semaine	
Lun, Mar, Jeu, Ven	18h30
Mercredi	07h30
Samedi	10h00
Adoration	
Lun, Mar, Jeu, Ven	17h00-18h30

2. Gand Chapelle Saint-Amand

Kortrijksesteenweg, 139 - 9000 Gand
GSM : +32 (0)3 229 01 80
e-mail : hemelstraat.info@fsspx.be

Dimanches et fêtes	
Grand-messe	10h00

3. Prieuré du Christ-Roi

Rue de la Concorde, 37 - 1050 Bruxelles
GSM : +32 (0)2 550 00 20
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes	
Pas de messe	
En semaine	
Messe lue	07h15
Mardi-Jeudi (en période scolaire)	08h25

4. Bruxelles Église Saint-Joseph

Square Frère-Orban, 3 - 1040 Bruxelles
GSM : +32 (0)2 550 00 20
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes	
Messe lue	08h00
Grand-messe	10h00
Messe lue	18h00
Vêpres et Salut du St. Sacrement	17h00
En semaine	
Messe lue	18h00
Permanence d' un prêtre à partir de	16h30
Adoration mardi et vendredi de	18h45 à 20h00

5. Namur Chapelle Saint-Aubain

Rue Delvaux, 8 - 5000 Namur
GSM : +32 (0)2 550 00 20
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes	
Confessions	08h00
Messe lue	08h30
Grand-messe	10h30
En semaine	
Samedi (confessions)	09h30
Samedi	10h00

6. Carmel du Sacré-Cœur

Rue des Wagnons 16 - 7380 Quiévrain
GSM : +32 (0)65 45 81 65
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes	
Messe lue	08h00
Grand-messe	10h00
En semaine	
Messe lue	08h00

7. Province de Liège Eglise du Sacré-Cœur

Holhweg 3, Steffeshausen, -
4790 Burg-Reuland
GSM : +32 (0)498 176112
e-mail : vog.pius5.asbl@hotmail.com

Dimanches et fêtes	
Grand-messe	09h00

8. Gerwen Prieuré Saint-Clément

Heuvel, 23 - 5674 RR Nuenen Gerwen
GSM : +31 (0)40 283 45 05
e-mail : c.debeer@fsspx.email

Dimanches et fêtes	
Grand-messe 10h30 et Salut du Saint Sacrement	10h00
En semaine	
Lun, Mar, Jeu	18h30
Mer, Ven	07h15
Samedi	08h30

9. Leiden Chapelle N.-D. du Rosaire

Sumatrastraat, 197 - 2315 Leiden
GSM : +31 (0)40 283 45 05
e-mail : c.debeer@fsspx.email

Dimanches et fêtes	
Grand-messe	10h30
Messe lue	8h00
En semaine	
Vendredi	19h00
Samedi	09h00

10. Utrecht Eglise Saint-Willibrord

Minrebroederstraat, 21 - 3512 GS Utrecht
GSM : +31 (0)40 283 45 05
e-mail : c.debeer@fsspx.email

Dimanches et fêtes	
Grand-messe	10h30
En semaine	
Vendredi	19h00
Samedi	11h00

11. Kerkrade Eglise Sainte-Marie-des-Anges (en allemand)

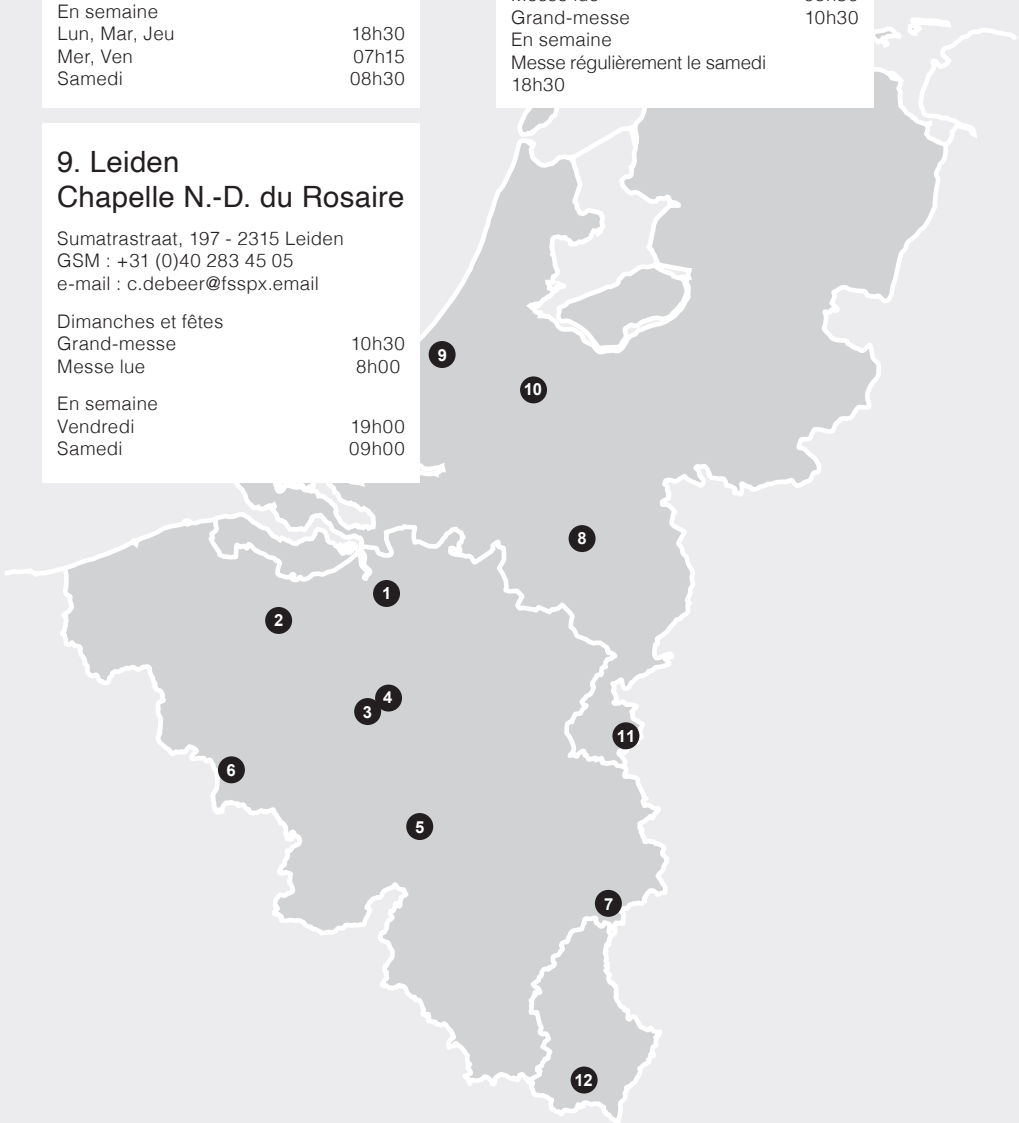
Pannesheiderstraat, 71 - 6462 EB Kerkrade
GSM : +49 (0)1 577 026 1181
e-mail: pater.joh.gruen@gmx.net

Dimanches et fêtes	
Messe lue	8h30
Grand-messe	9h30

12. Luxembourg Chapelle Saint-Hubert

Lameschmillen - 3316 Bergem
GSM : +352 (0) 6 21 37 84 14
Tél. : +32 2 550 00 20
e-mail : p.hennequin@fsspx.email

Dimanches et fêtes	
Messe lue	08h30
Grand-messe	10h30
En semaine	
Messe régulièrement le samedi 18h30	



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

FSSPX

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX) est une société de vie apostolique de l'Église Catholique Romaine.

Fondée par Mgr Lefebvre en Suisse en 1970, et approuvée par l'évêque de Fribourg, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X est internationale avec plus de 700 prêtres vivant dans des communautés réparties dans le monde entier. Douze de ses prêtres œuvrent au Benelux.

Pour-Qu'Il-Règne, revue francophone du district du Benelux, veut contribuer à restaurer toute chose dans le Christ-Jésus, en aidant le lecteur à approfondir la vie spirituelle, nourrir la réflexion et approfondir la connaissance de l'histoire de la Chrétienté.

+32 (0)2 550 00 20 info@fsspx.be CONTACT www.fsspx.be fsspx_benelux FSSPX Bruxelles